



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SAINTE-ADÈLE

AVIS est donné par le soussigné que le conseil municipal adoptera le budget 2016 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016-2017-2018, lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le 14 décembre 2015 à 20h30 dans la salle du Conseil municipal située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle.

Les délibérations du conseil et la période de questions pour cette séance porteront exclusivement sur le budget 2016 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016-2017-2018.

DONNE À SAINTE-ADÈLE, ce 2 décembre 2015

Le greffier et directeur des Services juridiques

(s) Simon Filiatreault

Me Simon Filiatreault